

Quel support ?

Votre prescription de TSN doit être rédigée :

Sur une ordonnance libre

Etablie en double exemplaires :

L'original destiné à votre patient

Le duplicata à sa caisse d'assurance maladie

Rédigé de manière manuscrite ou informatisée



Scannez moi
[Exemple-dordonnance-TNS.pdf](#)
([respadd.org](#))

La formation : une aide accessible

Le **repérage précoce et intervention brève** (RPIB tabac) est un outil qui a pour but la réduction des dommages et la prévention des risques liés à la consommation de tabac, il s'appuie sur le plan de lutte national anti-tabac.

Des formations complémentaires (accompagnement, information, repérage des risques etc.) sont proposées par L'ASSOCIATION ADDICTION FRANCE et ses partenaires (Co.D.E.S 04. , RESPADD) à destination des professionnels de santé.

*pour toutes informations complémentaires contacter le CSAPA 04.

Retrouvez nos centres
d'addictologie
et équipes de prévention
près de chez vous :

[www.addictions-
france.org](http://www.addictions-france.org)

Nos professionnels sont
là pour vous
orienter, vous informer
et vous accompagner
de manière gratuite et
confidentielle.



Suivez-nous sur :

@AddictionsFr

Association Addictions France

Association Addictions France

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

FONDÉE EN 1872 PAR LOUIS PASTEUR ET CLAUDE BERNARD
addictions-france.org • csapa.digne@addictions-france.org

13 boulevard Victor Hugo 04000 DIGNE-LES-BAINS •
Tél. : 04 92 31 55 68



Prescription de TSN :

Thérapies de Substitution Nicotinique

Utilisation et prescription des T.S.N. par les professions libérales



Plaquette réalisée par des étudiants infirmiers de
deuxième année dans le cadre du service sanitaire .
Promotion 2020-2023.

Les TSN c'est quoi ?

Données sante publique France 2021

Le tabagisme est une cause majeure de maladie. Première cause de mortalité en France avec 75 000 décès estimés soit 13% des décès survenus. En moyenne 1 fumeur régulier sur 2 meurt de son tabagisme.



Les TSN visent à réduire les symptômes de sevrage tabagique en libérant de la nicotine au cerveau afin de prévenir le manque.

Formes disponibles:

Remboursés:

- Patch
- Gomme à mâcher
- Pastilles / comprimés

Non remboursés:

- Vaporisateurs nasaux et oraux
- Inhalateur

Intérêt de la prescription par les professionnels libéraux exerçant à domicile:

Pourquoi ?

- De nombreuses études démontrent que les substituts nicotiques permettent de doubler après **6 mois**, le nombre d'abstinences tabagiques.
- **18%** des utilisateurs de TSN arrêteraient complètement le tabac après **1 an**.
- L'utilisation des prescriptions de TSN par les professionnels de sante nous permettra d'opérer un meilleur accompagnement et suivi des patients souhaitant arrêter de fumer. Et ainsi contribuera au plan de lutte national anti-tabac.*

Qui peut prescrire ?

- Médecins
- Chirurgiens-dentistes
- Infirmier(e)s
- Sages - femmes
- kinésithérapeutes



Comment ?

Éléments à mentionner sur la prescription :

Votre identification complète :

- Nom , prénom
- Qualification
- Numéro d'identification (ordre ou répertoire Adeli)
- L'identifiant de la structure d'activité au titre de laquelle est établie l'ordonnance (numéro FINESS ou assurance maladie)

L'identification du patient :

- Nom prénom
- Date de naissance

Rédaction de la prescription :

- Date de rédaction
- Dénomination du médicament
- Dosage
- Posologie
- Duree du traitement
- Nombre d'unités du conditionnement
- Votre signature